

BUDGET DE L'UE

TOUT

CE QUE L'UNION EUROPÉENNE N'AURAIT JAMAIS DÛ FINANCER

(ÉLÉMENTS CHIFFRÉS APRÈS 18 MOIS DE MANDAT)

Hélène Laporte, député européen,
membre de la Fondation ID,
et coordinatrice à la Commission des budgets.



SOMMAIRE

1

LA TURQUIE

2

LE FAMI

3

L'AIDE EXTÉRIEURE

4

AUTRES FONDS

L'édito d'Hélène Laporte



Mettre fin aux dépenses inutiles, tel est notre objectif. En ma qualité de coordinatrice à la Commission des Budgets, j'ai relevé depuis le début de mon mandat de député européen, un nombre important de programmes sans valeur ajoutée ou dépassant le périmètre des missions de l'UE, et d'une façon générale, caractérisés par une mauvaise orientation ou utilisation des deniers européens. Proposer des économies en analysant le bien-fondé de chaque fonds fait partie de mon travail législatif en soumettant de multiples amendements et en dénonçant par mes prises de parole des exemples de mauvaise gestion.

Cet opuscule met en exergue plusieurs exemples chiffrés de l'incurie de l'Union européenne au niveau de ses finances ne représentant à eux seuls qu'une partie des économies à réaliser car tant les cas sont nombreux comme Erasmus+ ou la défense.

1 LA TURQUIE

Un sujet tabou au sein de l'UE doit enfin être mis sur la table : la restitution par la Turquie des fonds versés au titre de l'Instrument d'aide de Pré-adhésion. Ce recouvrement pourrait se fonder sur deux bases légales.

Premièrement, il est hautement probable que la Turquie ne devienne jamais membre de l'UE au regard de l'arrêt total des négociations depuis 2019 ainsi qu'en raison d'une politique panislamiste et néo-ottomane dans les Balkans, au Moyen-Orient et en Asie centrale, qui se trouve en contradiction avec les intérêts européens.

Les contributions financières à la Turquie ne sont pas justifiées, compte tenu d'une absence

d'adhésion à l'UE. Deuxièmement, les fonds ont été mal utilisés en raison d'une négligence entraînant une absence de résultats.

C'est la conclusion du rapport spécial n°7/2018 de la Cour des comptes européenne indiquant que les fonds dépensés n'ont guère permis de répondre à toute une série de besoins fondamentaux, comme par exemple la lutte contre la grande corruption ou contre la criminalité organisée.

En tout, ce sont près de 44 milliards d'euros qu'a reçu la Turquie à travers les différents programmes et accords. Un montant colossal alors que la Turquie a régulièrement montré son hostilité à notre égard.

44
Milliards d'€

L'UE aurait pu à minima suspendre le versement de ces fonds en vertu du règlement 1085/2006 en raison du non-respect manifeste des principes de la démocratie et des droits de l'homme. La Commission européenne devra également s'expliquer sur la gestion de la majeure partie des fonds confiée aux autorités turques, faisant peser le risque d'une gestion défailante et opaque.

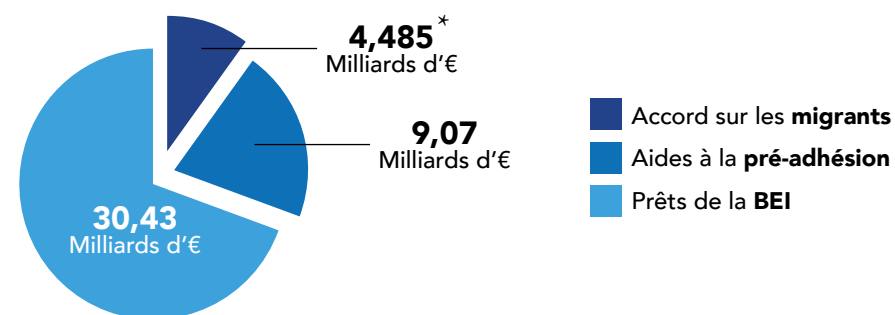
Autre provocation quand on rentre dans les détails, 400 millions d'euros sur l'année 2020 doivent assurer des transferts d'espèces à plus de 1,7 million de migrants ! Les négociations avec la Turquie sont un échec politique et financier pour l'UE qui a dépensé sans compter pour ce pays qui ne respecte pas nos valeurs fondamentales. L'UE doit demander des comptes à la Turquie au lieu de promettre des pseudo-sanctions.

Document 1 - Les programmes de financement de l'UE pour la Turquie

Accord sur les migrants *	Aides à la pré-adhésion	Prêts de la BEI
2016/2017 : 2 milliards d'euros	2007/2013 : 4,49 milliards d'euros	Cumul : 30,43 milliards d'euros
2018/2019 : 2 milliards d'euros	2014/2020 : 4,58 milliards d'euros	
2020 : 485 millions d'euros		

Source : Commission européenne

Document 2 - Répartition des programmes de l'UE pour la Turquie



* chiffres planifiés



2 LE FAMI

La gestion des politiques migratoires a été une succession d'échecs pour l'UE alors que des moyens considérables, tant humains que financiers, sont mis en oeuvre pour protéger les frontières européennes et renvoyer les migrants dans leurs pays d'origine.

Document 1 - FAMI : l'exemple de la Grèce et de l'Italie

PROGRAMME	Grèce	Italie	TOTAL
2014/2020 : Aide d'urgence	703 millions d'euros	122 millions d'euros	825 millions d'euros
2014/2020 : FAMI	328 millions d'euros	394 millions d'euros	722 millions d'euros
TOTAL :	1,031 milliards d'€	516 millions d'€	1,547 milliards d'€

Source : Cour des comptes européenne

Pour chaque migrant relocalisé, la Commission a versé 500 euros au titre du FAMI à la Grèce et à l'Italie pour couvrir les frais de voyage et 6 000 euros à l'État membre hôte pour les frais d'accueil. Cela représente un montant total de 225,6 millions d'euros pour l'ensemble des migrants relocalisés. Comment expliquer que les migrants relocalisés au cours de cette période représentaient seulement 4 % de l'ensemble des demandeurs d'asile arrivés en Italie et 22 % de ceux parvenus en Grèce ? Comment expliquer que le taux de retour des ressortissants de pays tiers ayant reçu l'ordre de quitter l'UE était d'environ 40 % en 2018 et de seulement 20 % en Grèce et en Italie ?

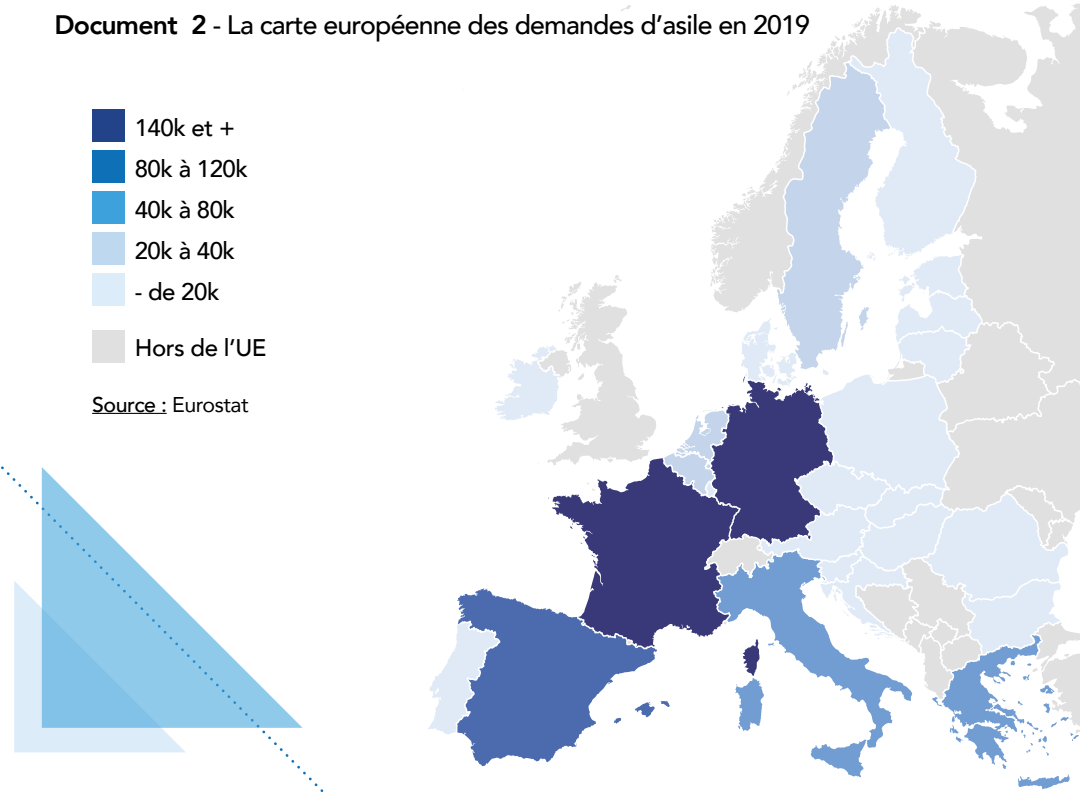
Nous avons interrogé la Commission européenne qui a confirmé l'utilisation inefficace des outils et une coopération insuffisante avec les pays tiers : « Des taux de retour insuffisants persistent en raison de l'application ou de l'utilisation inefficaces des outils et instruments existants en matière de retour et de réadmission au niveau de l'UE et au niveau national, ainsi que d'une coopération insuffisante en matière de réadmission par les principaux pays d'origine. Les perspectives d'amélioration dépendent à la fois d'une meilleure coopération avec les pays tiers et de l'efficacité des États membres dans la mise en œuvre des retours. » Pour le prochain cadre financier pluri-annuel 2021/2027, les actions relatives aux migrations et à la gestion des frontières devraient atteindre la somme colossale de 22,7 milliards d'euros dont 8,7 milliards pour la FAMI et 5,1 milliards pour les activités de Frontex.

Il s'agit d'un triple échec pour les institutions de l'UE : l'échec de son agence décentralisée Frontex inefficace à contrôler les frontières, l'échec du Service européen à l'action extérieure (SEAE) censé coopérer avec les pays tiers afin de favoriser la politique de retour des migrants et l'échec de la Commission dans les accords passés avec les pays tiers dont l'efficacité est nulle dans les politiques migratoires.

Document 2 - La carte européenne des demandes d'asile en 2019



Source : Eurostat



3 L'AIDE EXTÉRIEURE

L'ensemble des aides extérieures de l'UE sont peu connues du grand public et pour cause. L'Union européenne dépense des sommes considérables à travers le monde dans le but non avoué de promouvoir ses valeurs.

Les deux objectifs affichés par l'UE, la préparation des pays candidats à l'adhésion et la coopération pour le développement, doivent être revus compte tenu du manque de résultats.

Le premier objectif constitue un échec avec l'exemple de la Turquie mais le cas des Balkans occidentaux est tout autant condamnable. Le second objectif regroupe plusieurs instruments dont certains n'ont aucune valeur ajoutée (cf tableau) et sont mis en oeuvre dans des régions du monde où l'UE n'a pas vocation à intervenir. Par exemple, l'instrument européen de voisinage a noué des partenariats avec des pays aussi éloignés géographiquement et culturellement, tels que l'Algérie et la Libye.

11,7
Milliards d'€
(sur la période 2014/2020)

L'instrument d'aide à la pré-adhésion est un fonds permettant d'aider les États concernés à s'habituer à percevoir des fonds de l'Union européenne. C'est un fonds de transition pour lequel de nombreux pays ont reçu de l'argent.

Document 1 - Programmes budgétaires de l'aide extérieure

Programme	CFP 2014/2020	Observations
Instrument de coopération au développement	19,6 milliards d'€	Insertion des pays en développement dans l'économie mondiale : est-ce le rôle de l'UE ?
Instrument européen de voisinage	15,4 milliards d'€	Construction d'un espace de valeurs partagées : un fonds à supprimer
Instrument d'aide à la Pré-adhésion	11,7 milliards d'€	Le cas de la Turquie est emblématique de l'échec de cet instrument
Instrument de Partenariat	0,954 milliards d'€	Coopération dans le cadre d'Horizon 2020 (recherche)
Instrument de stabilité	2,3 milliards d'€	Prévention et réponse aux crises
Instrument pour la Démocratie et les droits de l'homme	1,3 milliards d'€	Instrument sans aucune valeur ajoutée qui sert à diffuser les valeurs droits-de-l'hommes de Bruxelles
Aide humanitaire	5,3 milliards d'€	Derrière des objectifs louables, il s'agit d'une ingérence de l'UE
Aide macro-financière	0,548 milliards d'€	Instrument qui rétablit l'équilibre de la balance des paiements : intérêt à démontrer

Le Service européen de l'action extérieure (SEAE) est la tête pensante de l'UE dans la définition du cadre politique avec les pays tiers.

Raison pour laquelle nous avons déposé plusieurs amendements au budget 2021 supprimant plusieurs lignes budgétaires concernant le SEAE.

4 AUTRES FONDS

De multiples fonds liés à de nouvelles instances ou à des programmes inutiles ou sans valeur ajoutée sont également à relever mais la liste est loin d'être exhaustive.

D'autres programmes constituent un danger pour notre souveraineté nationale comme le nouveau Fonds européen de la défense. Les agences décentralisées de l'Union européenne, qui ne cessent de croître et qui représentent un budget annuel de plus de 4 milliards d'euros, doivent être réévaluées. Le programme Erasmus+ (en 2014, le programme Erasmus est renommé Erasmus+) connaît une hausse injustifiée de son budget alors que la possibilité de réaliser un séjour d'études ou un stage dans un pays participant se trouve considérablement réduit en raison de la pandémie et ce depuis 2020.

Mais également ces autres dispositifs dont la pertinence reste à démontrer : le Parquet européen, l'Agence européenne des droits fondamentaux, le Service européen de l'action extérieure, le Programme européen du développement industriel de la défense ou encore le Comité des régions.

Parmi les nombreux autres fonds inutiles, il y a par exemple le Service européen de l'action extérieure qui n'a pourtant pas démontré son efficacité lors de la crise liée à la pandémie de COVID-19. En 2020, on a déboursé 731 millions d'euros.

731
Millions d'euros

Parquet européen

Le parquet européen est une institution qui a débuté ses travaux fin 2020. Il résulte du règlement UE de 2017. Depuis 2019 : 14 804 597 euros ont été provisionnés pour préparer les travaux de l'institution.

En 2021, le budget consacré sera de 37,7 millions. Nous serons donc déjà à plus de 52 millions d'euros alors que pour l'instant il n'a toujours pas commencé à officier. D'ailleurs, la compétence pénale étant exclusivement réservée aux États membres, nous estimons que cette nouvelle instance européenne doit être supprimée.



Agence européenne des droits fondamentaux

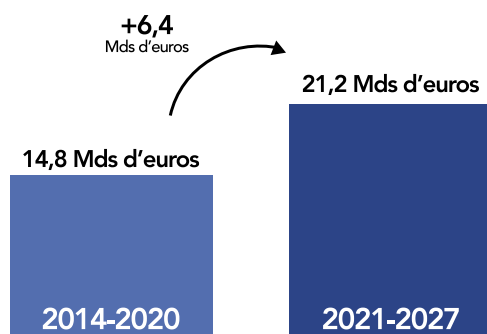
Lancée en 2007, cette agence conseille les États membres et les institutions de l'Union européenne pour promouvoir les intérêts fondamentaux. Par exemple, elle a enquêté sur les roms et les gens du voyage afin de favoriser l'intégration et l'inclusion de ces populations. Cette agence a également enquêté sur les migrants et leurs descendants et a créé une base de données en ligne sur l'islamophobie. Son coût global avoisine les 23 millions d'euros par an en moyenne.

Une agence sans valeur ajoutée, employant 105 personnes, qui permet à Bruxelles de diffuser ses valeurs droits-de-l'hommes.

Erasmus +

Le programme Erasmus+ vise, au départ, à donner aux étudiants, stagiaires, aux personnels et d'une manière générale aux jeunes de moins de 30 ans, avec ou sans diplôme, la possibilité de séjourner à l'étranger pour renforcer leurs compétences.

Comment expliquer la hausse exponentielle de son budget alors que les conditions de circulation au sein de l'Union européenne seront fragilisées, au moins, pour l'année 2021 ? Sur la période 2014-2020, cela représente un budget de 14,774 milliards d'euros. Pour la période 2021-2027, on l'estime à 21,2 milliards d'euros. Si on se réfère à la note de novembre 2020 du site officiel de l'institution : «en application des mesures gouvernementales relatives à l'épidémie du COVID-19, toutes les mobilités Erasmus+ entrantes et sortantes doivent être reportées jusqu'à nouvel ordre».



Service européen de l'action extérieure

Le Service européen de l'action extérieure a coûté en 2020 : 731,076 millions d'euros. Créé en 2011, il a pour but d'assurer la diplomatie de l'Union européenne. Cette diplomatie parallèle à celle des États membres a des contours d'actions assez flous : consolider la paix, fournir une aide humanitaire et au développement, réagir aux crises, etc.

Néanmoins, vu le fiasco de la gestion de la pandémie de COVID-19 et de l'intervention européenne, cette agence ne prouve-t-elle pas la non-utilité de ce service ?

Programme européen du développement industriel de la défense

Il s'agit d'un nouveau fonds dont le financement a commencé en 2019 (243 250 000 euros en 2019 et 254 500 000 en 2020). Pour le budget CFP 2021-2027, 7 milliards d'euros sont prévus. Un demi-milliard d'euros ont été nécessaires pour sa préparation (l'action préparatoire sur la recherche en matière de défense qui a commencé en 2017 : 40 millions d'euros en 2018, 25 millions d'euros en 2017, etc.)

Ces fonds sont destinés à la recherche dans les produits innovants en matière de défense. Quelle est la valeur ajoutée de ce programme ? En terme de Rafales, hélicoptères, porte-avions, la France fait partie des pays en pointe de l'industrie de la défense. C'est le premier pas vers un transfert de souveraineté militaire au profit de l'Union européenne alors que cette compétence devrait rester exclusive aux nations, notamment à la France qui est la plus grande puissance militaire de l'Union.

Comité des régions

101,8 millions d'euros en 2020 ont été affectés au Comité des régions. Il représente les régions et les collectivités locales de l'Union européenne et il émet des avis sur les nouveaux actes législatifs qui ont un impact sur les régions et les villes. Créé en 1994, il comporte 329 membres et 329 suppléants Avec un budget annuel de 96 millions d'euros, son coût cumulé est aujourd'hui de 2,496 milliards d'euros.

Cependant, quelle est la valeur ajoutée de ce comité ? Comment appréhender sa portée ? Les députés sont déjà les représentants de



“ Travailler à une parole juste.
Rien n'est plus utile; rien n'est
plus nécessaire, et même,
plus urgent.

LA NOUVELLE REVUE IDées DE LA FONDATION IDENTITÉ ET DÉMOCRATIE



Consultez et téléchargez
le premier numéro sur le site
www.id-fondation.eu

Le mot de la fin



Le combat que nous menons sans relâche est d'autant plus nécessaire que le groupe ID est la première force d'opposition au Parlement européen. Ce combat, nous vous le devons car ce sont bien nos deniers qui alimentent le budget européen. Rendez-vous compte que la France contribuera au budget européen en 2021 pour la somme colossale de presque 27 milliards d'euros soit une augmentation de 5 milliards d'euros par rapport à l'année dernière.

Vous pouvez compter sur moi, mes chers amis, pour continuer à lutter contre le gaspillage scandaleux dont fait preuve l'Union européenne dans cette période où la précarité ne cesse de progresser dans notre pays.

Hélène Laporte

Député européen, membre de la fondation Identité et démocratie ;

Association pour l'Identité et Démocratie Fondation - ID Fondation ,75 boulevard Haussmann,
75008 Paris, France. www.id-fondation.eu

Directeur de publication : Hélène Laporte, député européen, membre de la Fondation ID.

Co-directeur de publication : Thibault De Sereville

Crédits photos : Shutterstock / Creative Commons / Hélène Laporte

Impression : Agence Unanime

La Fondation ID est partiellement financée par le Parlement européen. Le Parlement européen ne peut pas être tenu responsable des informations fournies. Cette publication n'est pas destinée à la vente.



IDENTITÉ
ET DÉMOCRATIE
FONDATION

La *Fondation Identité et Démocratie* est partiellement financée par le Parlement européen et a la seule responsabilité de cette publication.

(c) *Fondation Identité et Démocratie*